Bulletin Officiel N° 04 du Vendredi 25 Août 2023

DISTRICT
GRAND VAUCLUSE
DE FOOTBALL

CLOS DES BASTIDES - CHEMIN BEL AIR
CS 70121 - 84144 MONTFAVET Cedex
Tél. : 04 90 80 63 00 – Fax : 04 90 80 63 03
E-mail : secretariat@grandvaucluse.fff.fr
Site : http://grandvaucluse.fff.fr

BULLETIN OFFICIEL INTEGRAL

Hebdomadaire du District GRAND VAUCLUSE de FOOTBALL

Le tirage au sort (par zones géographiques) du 1er tour de la Coupe de France a été effectué au siège de la Ligue à Aix-en-Provence.

Les matches se dérouleront le dimanche 27 août (entrée des clubs de Districts et de Régional 2) :

Calendrier de la Coupe de France

Phase régionale

- **1er tour :** 27 août 2023 (entrée Districts, Régional 2)
- **2ème tour :** 2 et 3 septembre 2023 (entrée Régional 1)
- **3ème tour :** 16 et 17 septembre 2023 (entrée National 3)
- **4ème tour :** 30 septembre, 1er octobre 2023 (entrée National 2)
- **5ème tour :** 14 et 15 octobre 2023 (entrée National)
- **6ème tour :** 28 et 29 octobre 2023

Phase nationale

- **7ème tour :** 18 et 19 novembre 2023 (entrée Ligue 2)
- **8ème tour :** 9 et 10 décembre 2023
- **32èmes de finale :** 6 et 7 janvier 2024 (entrée Ligue 1)
- **16èmes de finale :** 20 et 21 janvier 2024
- **8èmes de finale :** 7 et 8 février 2024
- **Quarts de finale :** 27 et 28 février 2024
- **Demi-finales :** 3 avril 2024
- **Finale :** 25 mai 2024

PROCES VERBAUX DES COMMISSIONS

BULLETIN OFFICIEL

NUMERO 04

DU 25 Août 2023

Réunion du Lundi 21 Août 2023

Présents : MM. BENOIT – RIPPERT – BERANGER – MAKHECHOUCHE – RANC – GUIGUE– MANIERE– ALLIO – SAHBI - MMES GARCIA – DOSSARD
En visio : M. ARNAUD

Excusés : M. BERANGIER – BERTHELOT – BEN ALI – IASIO – BEN AISSA – MME CANOVAS

Appel à candidature commission

Si vous désirez intégrer une commission merci de faire un mail à secretariat@grandvaucluse.fff.fr

La Commission Générale d'Appel recherche des membres.

Invitations :

Le Comité Directeur remercie la municipalité de Monteux pour **l'invitation au Feux d'artifice**, la municipalité de Morières pour **l'invitation à la fête des associations**, la commission des Arbitres pour le **stage de rentrée**, l'USR PERTUIS pour l'invitation au **centenaire du club** et le CDOS pour l'invitation à la **journée paralympique en Vaucluse**

Rappel week-end des bénévoles :

Le week-end des bénévoles organisé par la FFF se tiendra cette année les **7 et 8 octobre** prochain, à Clairefontaine.

Le district dispose de 4 places.

Le Président du District Grand Vaucluse de Football, M. Christophe Benoit, et son Comité Directeur ont décidé de proposer à chaque club de désigner un bénévole licencié depuis moins de 5 ans, (Agé au minimum de 18 ans) et ce, avant le 22 septembre.

Un tirage au sort aura ensuite lieu le lundi 25 septembre pour désigner les heureux élus.

Pour rappel : il s'agit d'une invitation, tous les frais inhérents à ce déplacement seront pris en charge.

Formation :

Une réunion de formation FMI aura lieu les **26/08 et 02/09 à 10h00.**
Un formulaire sera envoyé au club pour inscription.
Les clubs doivent venir avec une tablette chargée.

Des places sont encore disponibles n'hésitez pas à inscrire vos dirigeant.

Ententes :

- Le Comité de Direction est saisi d'une demande d'entente entre les clubs de **F.A. VAL DURANCE** et **l'O. MALLEMORT** dans les catégories U17 et U14 pour la saison 2023/2024.

Conformément à l'article 39 bis des Règlements Généraux de la F.F.F., les clubs de **l'O. MALLEMORT** et du **F.A. VAL DURANCE** ont sollicité une demande d'entente dans la catégorie U17 et U14 pour la saison 2022/2023.
Considérant que le club de **l'O. MALLEMORT** est affilié auprès du District de Provence.
Que ces équipes sous entente évoluerait dans le Championnat U17 ET U14 du District Grand Vaucluse.
Le Comité de Direction donne son accord et précise que l'entente sera définitivement validée après accord formalisé par le Comité de Direction du District de Provence.

- Le Comité de Direction est saisi de demandes d'ententes entre les clubs suivants :

Sénior Féminine :
LE THOR / CAUMONT FC / GADAGNE FC : Cette entente évoluera sous le nom de THOR CAUMONT GADAGNE

Catégorie U13 :
MAILLANE SDE / EYRAGUES O : Cette entente évoluera sous le nom de MAILLANE/EYRAGUES

Le Comité de Direction valide ces ententes.

Vie des clubs :

Affiliation de 2 nouveaux clubs :
OLYMPIQUE BONNIEUX
STADE CABANNAIS

Fusion / Création :
SUB LUBERON et CADENET ➔ **SPORTING CLUB LUBERON**
FC ENTRAIGUES ET SC ALTHEN ➔ **FC ENTRAIGUES ALTHEN**
MAUSSANE et MOURIES ➔ **FC ALPILLES**

Fusion / Absorption :
FC MOLLEGES absorbe US EYGALIERE

Clubs n'engagent pas d'équipe sénior pour la saison 2023/2024 :
FC APT
BLUE DEVIL MIRABEL

COMMISSION :

M. Benjamin STORCK est nommé à la commission de la licence à points

Nota : *Les candidatures sont validées après l'acceptation des candidats par la commission concernée qui propose le ou les candidates au Comité de Direction*

Christophe BENOIT
Président

Jean Paul MANIERE
Secrétaire

INFORMATIONS IMPORTANTES A TOUS LES CLUBS AU TITRE DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Les clubs doivent nous faire retour de la catégorie dans laquelle ils feront jouer leur muté supplémentaire, AVANT le début des compétitions.
Toutes demandes postérieures au début des compétitions seront considérées par la Ligue Méditerranée, comme nulles.

CLUBS BENEFICIANT D'UN MUTE SUPPLEMENTAIRE POUR LA SAISON 2023/2024

LISTE DES CLUBS BENEFICIANT DES DISPOSITIONS PREVUES AU CHAPITRE 2 – LE CLUB - ARTICLE 45 du Statut de l'arbitrage.

Ces clubs pourront aligner UN joueur muté supplémentaire durant la saison 2023/2024 dans l'équipe de Ligue ou de District de son choix défini pour toute la saison avant le début des compétitions.
Cette mesure supplémentaire est utilisable pour toutes les compétitions officielles y compris nationales.

SP. COURTHEZON JONQUIERES U18R2
ST. MAILLANAIS - D3
ST DIDIER ESPERANCE PERNOISE
FC TARASCON
FA CHATEAURENARD D1
SORGUES ESP D2
VISAN JS
BARTHELASSE US
BEDARRIDES AS
VELLERON SO
VIOLES AVS

LISTE DES CLUBS BÉNÉFICIANT DE DEUX MUTÉS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA SAISON 2023/2024

F.A. VAL DURANCE - R2 et D2
AV.C. AVIGNONNAIS
CAVAILLON ARC D2 et U19D1

ACTIVITÉS SPORTIVES

COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Lundi 21 Août 2023

Présents : M. GILLES (Président), Mmes GUEGAN, M. RANC

Excusé : Mme NICOLAS

SECTEUR CHAMPIONNAT

Les calendrier D1 / D2 / D3 et D4 saison 2023/2024 sont disponible sur le site du District

D3 :

FC APT retire son engagement.
MONTEUX O. 3 prend la place du **FC APT**

D4 :

Réponse à SAHUNE : Désidérata trop tardif pour le championnat (Calendrier établi). Possibilité en Coupe Grand Vaucluse

SC CAROMB retire son engagement
AC AVIGNON engage 1 équipe

COMMISSION DES JEUNES A 11

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 22 Août 2023

Présents : MM. GARCIA, BOCHET, DANY, ABEILLE. Mme NICOLAS.

SECTEUR CHAMPIONNAT

SITUATIONS DES ENGAGEMENTS

U15 D1 :

Toutes les équipes qualifiées sont engagées.

U16 D1 :

Toutes les équipes qualifiées sont engagées.

U17 D1 :

VILLENEUVE FC et **MONTFAVET SC** sont repéché en régional.
ST JEAN DU GRES et **ETOILE D'AUBUNE** accèdent par rapport aux classements U16D2 2022/2023.

U18 D1 :

Désistement de **MAILLANE, MISTRAL ACADEMIE** et **MONTEUX O.** 10 équipes engagées à ce jour.

U19 D1 :

Refus de **BOLLENE RCB, VILLENEUVE** et **LES ALPILLES.**
CHEVAL BLANC et **LES ANGLES** à confirmer rapidement.

U16 D2 :

16 équipes engagées.

U18 D2 :

5 équipes engagées dont 2 qui auraient la possibilité d'incorporer les U18D1, suite aux places vacantes dans cette poule.

U19 D2 :

7 équipes engagés.

Prévisions reprise engagement :

D1 : le 16 et 17 Septembre 2023
D2 : le 16 et 17 Septembre 2023 ou le 23 et 24 Septembre 2023
Brassage D2/D3 : le 24 Septembre 2023

Les engagement des brassages via Footclubs sont reportés jusqu'au 31/08/2023

SECTEUR COUPE

Rencontre 1er tour GAMBARDELLA
Pour rappel la coupe GAMBARDELLA est organisée par la ligue méditerranée.

A jouer le 10/09/2023 à 11h00.

VELLERON SO / PIOLENC AS
CALAVON FC / DENTELLE FC
ROGNONAS SC / CAVAILLON ARC

Calendrier :
Le 10/09 entrée U18 District
Le 24/09 entrée U18 District
Le 08/10 : entrée U18 R2
Le 22/10 : entrées U18 R1
Le 05/11 : Tous les qualifiés
Le 19/11 : Tous les qualifiés
Le 10/12 : Tous les qualifiés

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL FÉMININ ET DE LA FÉMINISATION

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 22 Août 2023

Présents : Mme DOSSARD (Présidente), M. VIDAL, Mme NOVELLI, Mme WIDORSKI
Visio : M. BES

Excusé : M. ZAFRA, M. ZANDOMENEGHI, M. LE GALL

Assiste à la séance : Mme Véronique BERNARD

Nous vous informons que la réunion des clubs féminins est prévue le
Mardi 12 septembre 2023 à 18H30 au district Grand Vaucluse,
un courrier d'invitation vous sera transmis dans vos boites mails.

CORRESPONDANCE

ENTENTE LE THOR/ GADAGNE/ CAUMONT : lu et pris note de votre engagement championnat SF8
O.de BARBENTANNE : lu et pris notre de votre courrier
SPC MONTFAVET : lu et pris notre de votre courrier
FC ENTRAIGUES-ALTHEN : lu et pris notre de votre courrier
FC TRAVAILLAN : lu et pris notre de votre courrier
FC CHEVAL BLANC : lu et pris notre de votre courrier
BEDARRIDES AS : lu et pris notre de votre courrier
US THOROISE : lu et pris notre de votre courrier
AC AVIGNON : lu et pris notre de votre courrier

Relance appel à candidature :
Rentrée du FOOT FEMININ le samedi 07 octobre.
U6-U9 le matin et U10-U11 l'après-midi.

SECTEUR CHAMPIONNATS

CHAMPIONNAT SENIORS F A 11

Pour rappel : Règlement des compétitions féminines :

« Pour la pratique du football, les clubs féminins ou les clubs à section féminine doivent se référer : Aux règlements généraux de la Fédération Française de Football, au statut fédéral féminin, aux règlements (administratif et sportif) du DISTRICT GRAND VAUCLUSE, qui organise les compétitions :
-**Une vérification du nombre de licenciées sera effectuée 8 jours après les dates d'engagement officielles ;**

-**Une équipe évoluant en compétition à 11, devra avoir 9 joueuses licenciées au minimum** … »

Nous demandons aux clubs suivants :

- L'Etoile d'Aubune
- SPC Montfavet
- US TOURAINE
- Les Angles EMAF 1
- Ventoux Sud FC
- FC ST REMOIS

de valider leurs licences avant le 28 AOUT, dans le cas contraire, nous ne pourrions valider votre participation au Championnat SF11.

Date de reprise du championnat : le dimanche 17 septembre

CHAMPIONNAT SENIORS F A 8

15 équipes engagées à date.

Merci au club ci-dessous de nous faire savoir par mail avant le lundi 28 août votre désidérata afin de vous intégrer ou non dans le championnat SF8.

- MOLLEGES
- AS RASTEAU
- AC VEDENE LE PONTET
- FC BONNIEUX

Date de reprise du championnat : le dimanche 17 septembre

CHAMPIONNAT U18F A 8

6 équipes engagées à date

Merci au club ci-dessous de nous faire savoir par mail avant le lundi 28 août votre désidérata afin de vous intégrer ou non dans le championnat U18F.

- ST DIDIER PERNOISE
- US TOURAINE
- AS RASTEAU

Date de reprise du championnat **en cours de validation** : le samedi 23 septembre

CHAMPIONNAT U15 F A 8

10 équipes engagées à date

Merci au club ci-dessous de nous faire savoir par mail avant le lundi 28 août votre désidérata afin de vous intégrer ou non dans le championnat U15F.

- FC ST REMOIS
- FC CARPENTRAS
- US CADEROUSSIENNE
- AC VEDENE LE PONTET
- VENTOUX SUD FC MB
- US TOURAINE
- AS RASTEAU
- FC TARASCON
- FC FEMININ MONTEUX

Date de reprise du championnat : le samedi 30 septembre.

CHAMPIONNAT U13 F A 8

6 équipes engagées à date

Les clubs peuvent faire leur engagement jusqu'au 15 septembre sur FOOTCLUBS.

Date de reprise du championnat : le samedi 30 septembre

COMMISSION DES TERRAINS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Jeudi 24 Août 2023

Présents : MM. Alain BERTHELOT, Benjamin STORCK, Etienne RIPERT

Excusés : MM. Jean-Paul LASSAGNE (Président), Jean LECELLIER, Michel CORBIERE, José LOPEZ,

Mairie à CDTIS

MIRABEL AUX BARONNIES : annule la demande de FAFA
CHATEAUNEUF DE GADAGNE : changement du nom du complexe sportif : Galère → Pierre MOLLAND

CRTIS à CDTIS

Classement du stade André ESTIENNE de CADENET

ARBITRAGE

COMMISSION DES ARBITRES

Les décisions administratives portant sur un arbitre de District peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Les décisions administratives portant sur un arbitre de Ligue peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION D'APPEL de la LIGUE.
Les décisions administratives portant sur un arbitre Fédéral peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION SUPERIEURE D'APPEL.
L'appel doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.
Les contestations des décisions concernant les réserves techniques relatives à l'application des lois du jeu, prises par la Commission sont examinées par la Section Lois du Jeu de la Commission Régionale de l'Arbitrage.
Les autres décisions des C.R.A. et C.D.A. sont insusceptibles d'appel et sont contestables devant les juridictions administratives conformément aux dispositions du Code du Sport. En effet, ces décisions sont susceptibles de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs de CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141.5 et suivants du Code du Sport

Réunion du Mercredi 23 Août 2023

Présents : MM. COLLEMAN Daniel (Président), EZKIYOUH Mohamed, BOUAISS Fouad, ZEGHLI Mourad, VAN MEEL Alan, BEN AISSA Akim, MOURABIT Adil, BEN MALEM Abdellatif & Mme SPALACCI Sarah

Excusés : MM. MAKECHOUCH Youssef, DE CASTRO SILVA Loïc, KINNOUS Chaïb,

Reçus :
Monsieur Emile ROUIRE, votre candidature en qualité d'observateur et tuteur a été acceptée, félicitations
Monsieur Mohamed SIDI, Noté votre arrivée dans notre district en qualité d'arbitre, nous vous invitons à déposer au secrétariat votre demande de licence et votre dossier médical, bienvenue.
Monsieur Bruno BAFFIER, Noté votre arrivée dans notre district en qualité d'observateur, tuteur, candidature acceptée, félicitations et bienvenue.
Monsieur Mohamed FARES, votre candidature en qualité de tuteur a été acceptée, félicitations.
Monsieur Vincent ROUX, votre candidature en qualité de tuteur a été acceptée, félicitations.
Monsieur Nicolas CONSTANTIN, suite à son courriel contestant le classement validé par le Comité Directeur, une réponse individuelle lui sera transmise, conformément au Règlement Intérieur.
Messieurs Bastien LERAY (F4), reçu afin de faire connaissance et invité à rejoindre le pôle formation pour le suivi des jeunes arbitres selon ses disponibilités.
Monsieur Clément MORCHE accompagné de **Monsieur Yves MORCHE, Clément GUIMONNEAU, Sofiane MERZOUG** & **Ahmed ADDANE,** concernant le stage sénior du 02 septembre, merci d'être venus vous présenter à la CDA et pour votre investissement concernant le stage sénior.

La CDA est à la recherche d'une ou d'un secrétaire, faire acte de candidature.

Lecture et approbation du procès-verbal du 16 août 2023 :

Approuvé à l'unanimité

Lecture du courrier :

- **FFF DTA**, reçu votre courrier concernant la « Création Collection Dartfish / Clips vidéo de matchs féminins, une réponse vous sera faite dans les meilleurs délais.
- **Monsieur Lucas HOORNAERT**, Reçu votre candidature à l'examen de ligue, une réponse vous sera faite dans les meilleurs délais.
- **Monsieur Gérard THON**, reçu votre courriel nous indiquant vos indisponibilités, vous pouvez vous présenter à la CDA le mardi 29 août 2023, et vous prions de bien vouloir renouveler votre candidature pour la saison 2023/2024 (observateur et/ou tuteur)
- **Monsieur Florian VIDOU**, reçu votre courriel concernant votre indisponibilité pour la CDA du 22/08, si vous êtes disponible le 02 septembre afin d'aider la CDA pour le test physique des séniors, vous êtes le bienvenu.
- **Monsieur Pascal VOLPILHAC**, noté votre indisponibilité pour la CDA du 22 août.
- **Madame Emilie COLIN**, reçu votre courriel noté.
- **Monsieur Julien PALISSE**, reçu votre courriel noté.
- **Monsieur Nicolas CONSTANTIN**, Noté nouveau numéro de téléphone et votre demande d'autorisation d'arbitrer le match amical entre Gordes & Pernes assisté de messieurs Vasse & Brichard.
- **Monsieur Ahmed AOULAD**, Reçu votre courriel confirmant votre présence au stage.
- **Monsieur Gabriel VAROQUEAUX**, Noté votre absence au stage du 02 septembre 2023, une date de rattrapage vous sera communiquée ultérieurement
- **Monsieur Lloyd ROSSO**, noté votre demande de candidature « arbitre assistant ligue », une réponse vous sera faite.
- **Monsieur Noaaman YAMLOUNI**, noté votre absence à la réunion du 22 août 2023.

- **Monsieur Rachid AJJANI,** À la suite de votre demande, veuillez déposer votre dossier complet au secrétariat du district. Vous êtes priés de vous présenter à la CDA le mardi de votre choix à partir de 18 :30.
- **COMITE DIRECTEUR,** Noté votre proposition de tables rondes Arbitres, Présidents & éducateurs pour deux sessions d'écoute en soirée.

❖ **RAPPEL :** **Monsieur ROSIC Ivan** est convoqué le 5 septembre 2023 à partir de 18 :30

RAPPEL : Les tuteurs & observateurs sont priés dans les plus brefs délais d'envoyer leur candidature.

STAGE ARBITRES 02 SEPTEMBRE 2023
A LA SOUVINE – 84140 MONTFAVET

- 8 :00 / 8 :30 - Accueil des participants – **Pointage feuille de présence**
- 8 :30 / 8 :45 - Exposé du déroulement du stage
- 8 :45 / 9 :00 – Mise en place des observateurs
- 9 :00 / 9 :30 – Test physique arbitres D1 – D2
- 9 :30 / 10 : 00 - Test physique arbitres D3
- 10 :00 / 10 :30 - Test physique arbitres D4
- 10 :30 / 11 :00 - Test physique arbitres assistants
- 11 :30 / 12 :00 – Présentation de la commission des arbitres

- 12 :00 / 13 :30 – Repas (Buffet froid – salades, crudités et pizzas fromage, dessert)

- 13 :30 / 16 :00 – Ateliers (Participation des tuteurs et observateurs)
  - ❖ Modifications lois du jeu
  - ❖ Règlement intérieur
  - ❖ Atelier spécifique assistants
  - ❖ Gestion des conflits
- 16 :00 / 16 :30 UNAF
- **Pointage des présents en fin de stage**

Les arbitres sont priés de prendre leur disposition pour ce stage, toute absence devra être justifiée.

La CDA se réserve le droit de ne pas désigner les arbitres qui n'auront pas satisfait à ce stage de rentrée ou qui se seront absentés avant la fin du stage.

Propositions de Monsieur Adil MOURABIT :

➢ Il serait utile d'envoyer systématiquement les PV de la CDA sur les boites mail des arbitres, en effet, nous nous sommes aperçus que certains arbitres ne vont pas forcément chercher les informations sur le BO, donc les PV seront envoyés individuellement sur la boite mail. **Approuvé à l'unanimité**

➢ Les sanctions (non nominatives) prononcées par la CDA à l'encontre d'arbitres, seront publiées sur le BO. *Exemple ➔ catégorie D1 Monsieur X a été sanctionné à la suite de son comportement et est privé de désignation pour x matches.* **Approuvé à l'unanimité.**

➢ Nomination d'un représentant arbitre par catégorie D1, D2, D3 & D4

Un mail sera envoyé à l'ensemble des arbitres, afin que ceux qui sont intéressés, posent leur candidature pour représenter leur catégorie, lorsque toutes les candidatures seront reçues, un vote sera organisé sur Google chrome vote.
Si pas de volontaire la CDA désignera d'office un représentant.

➢ Lorsque les représentants seront désignés, il faudra créer un groupe WhatsApp par catégorie afin que chaque arbitre puisse s'exprimer et que le représentant de chaque catégorie fasse « remonter » les informations à la CDA. Ce qui permettra à la CDA d'être plus à l'écoute de nos arbitres.

Ces deux derniers points seront évoqués lors du stage du 02 septembre.

❖ RAPPEL NUMERO CONTRAIREMENTS 06 73 86 35 55
Pour les contrairements, uniquement sur ce téléphone.

Prochaine réunion mardi 29 août 2023 18 :30

Le Président lève la séance à 21 h 40